RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02673
Numéro SIREN : 811 757 780
Nom ou dénomination : ABI

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2018 sous le numéro de dépôt 126

15B2673

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL
LE 03 JAN. 2018
SOUS LE N° 126

ABI

130 RUE DU MARECHAL LECLERC

94410 SAINT-MAURICE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Copie certifiée conforme
Le 30/06/2017

ABI

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)				du 01/06/2015 au 31/12/2015 (07 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 172		2 172	49,75		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***2 172***		***2 172***	49,75		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 194		2 194	50,25	2 600	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***2 194***		***2 194***	50,25	***2 600***	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***4 366***		***4 366***	100,00	***2 600***	100,00

ABI

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (07 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 600)	**2 600**	59,55	**2 600**	100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***-7***	-0,15		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***2 593***	59,39	***2 600***	100,00
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 773	40,61		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***1 773***	40,61		
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***4 366***	100,00	***2 600***	100,00

ABI

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		du 01/06/2015 au 31/12/2015 (07 mois)		Variation absolue (12 / 07)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			7				7	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***7***				***7***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-7**				**-7**	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-7**				**-7**	N/S

ABI

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	du 01/06/2015 au 31/12/2015 (07 mois)	Variation absolue (12 / 07)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)				
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7		7	N/S
RÉSULTAT NET	-7 *Perte*		-7	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

ABI

130 RUE DU MARECHAL LECLERC

94410 SAINT-MAURICE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Copie certifiée conforme

Le 30/06/2017

ABI

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 07 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 365,82 E.

Le résultat net comptable est une perte de 6,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/06/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 172 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		*2 172*		*2 172*
TOTAL		*2 172*		*2 172*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 600 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	26	100,00	2 600
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	26	100,00	2 600

4.2 - Etat des dettes = 1 773 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 773	1 773		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 773	1 773		

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

ABI

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 7 mois	31/05/2015 mois	31/05/2015 mois	31/05/2015 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*2 600*	*2 600*			
b) Nombre d'actions émises	*26*	*26*			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*-7*				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-7*				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-7*				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*-0*				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*-0*				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

ABI

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ABI

SOMMAIRE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

ABI

S.A.S.U. au capital de 2 600,00 Euros
Siège social : 130 RUE DU MARECHAL LECLERC

94410 SAINT-MAURICE
R.C.S : 811 757 780

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

AVI BENSADOUN, associé unique et gérant de la société ABI, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **0** Euros contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **6,92** Euros pour l'exercice, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **6,92** Euros au 31/12/2016 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **0** Euros au 31/12/2016 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **0** Euros au 31/12/2016 contre **0** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **0** Euros au 31/12/2016 et **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **0** Euros au 31/12/2016 contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **0** Euros au 31/12/2016, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-6,92** Euros contre un bénéfice de **0** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :
A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **2 172,00** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **0** Euros, soit un montant net de **2 172,00** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **0** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **2 193,82** Euros, contre **2 600,00** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **2 593,08** Euros, contre **2 600,00** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **1 772,74** Euros contre **0** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :
Les produits d'exploitation ressortent à **0** Euros au 31/12/2016, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-6,92** Euros, contre **0** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir **une perte** de **-6,92** Euros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-6,92** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-6,92** Euros après affectation.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

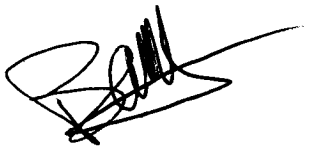
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-MAURICE
Le 30/06/2017

Le Président

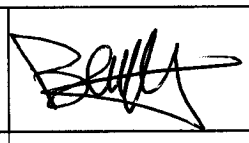


ABI
S.A.S.U. au capital de 2 600,00 Euros
Siège social : 130 RUE DU MARECHAL LECLERC

94410 SAINT-MAURICE
R.C.S. : 811 757 780

FEUILLE DE PRESENCE

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 30/06/2017

Associé Nom, Prénom & Adresse	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
AVI BENSADOUN 130 RUE DU MARECHAL LECLERC 94410 SAINT MAURICE	26	26		
TOTAL	**26**	**26**		

Sur les 26 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que l'associé unique est présent ou représenté, et totalise 26 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 26 voix.

A la présente sont annexés :

- pouvoirs
- formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

Le Président



ABI

S.A.S.U. au capital de 2 600,00 Euros
Siège social : 130 RUE DU MARECHAL LECLERC

94410 SAINT-MAURICE
R.C.S : 811 757 780

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017,
à 10:00,

Monsieur AVI BENSADOUN, associé unique de la société **ABI,** s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Mr Bensadoun Avi , préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître **une perte** de **-6,92** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte** de **-6,92** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-6,92** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-6,92** Euros. Il passera ainsi de **0** Euros, à la somme de **-6,92** Euros après affectation.

- **Rappel des dividendes distribués**

- L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

